

Zeitschrift: Technique agricole Suisse
Herausgeber: Technique agricole Suisse
Band: 77 (2015)
Heft: 11

Rubrik: ASETA

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.11.2025

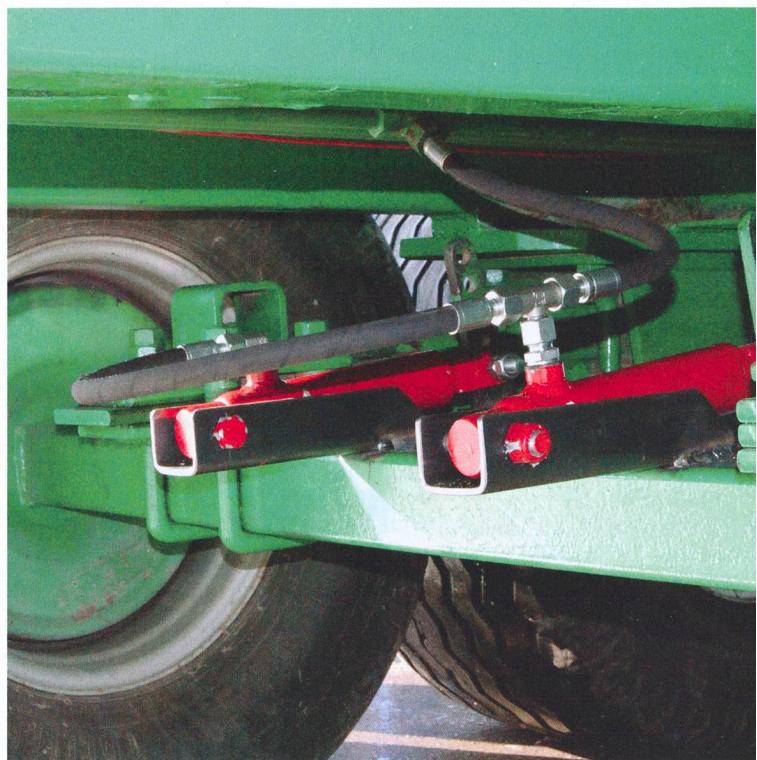
ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Notre président devient conseiller national



Président de l'ASETA depuis septembre dernier, Werner Salzmann (BE) entre au Conseil national ce 18 octobre en recueillant 104024 suffrages. De la sorte, notre association a de nouveau un parlementaire à sa tête et peut bénéficier d'une représentation forte aux Chambres fédérales.

En raison de quelques voix manquantes, Werner Salzmann avait endossé le rôle de « héros tragique » en étant relégué à la place de premier suppléant il y a quatre ans. Le président de l'Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture (ASETA) a maintenant été élu conseiller national sur la liste UDC du canton de Berne. L'ingénieur agronome et expert en fiscalité agricole bernois se montre satisfait du résultat et remercie ses électrices et ses électeurs pour la confiance qu'ils lui ont accordée. Werner Salzmann défendra notamment une agriculture productrice suisse, saine et sans libre-échange illimité, en y incluant la défense des aspirations de l'ASETA. L'ASETA félicite son président pour cette élection et lui souhaite beaucoup de joie et de succès dans ses nouvelles fonctions au Conseil national.



Pour rouler en toute sécurité, l'AFETA maintient la campagne de contrôle des freins pour les chars et remorques en 2015.



FR

Contrôle des freins en 2015

Pour améliorer la sécurité lors des transports et disposer de véhicules qui répondent aux exigences, l'AFETA maintient sa campagne de test de freins en 2015. Ce test est destiné aux chars et remorques en tout genre, 30 ou 40 km/h, qui tout au long de l'année remplissent leurs rôles, dont malheureusement la maintenance est trop souvent négligée.

A l'issue du contrôle, les propriétaires disposeront d'un diagnostic précis de leurs véhicules, établi par un professionnel agréé par l'USM (la liste des ateliers peut être consultée sur le site internet de l'USM, www.smu.ch). Pour les tests, les convois doivent être équipés de freins de service hydraulique ou pneumatique.

Pour ses membres, l'AFETA offre une remise de 30 francs par essieu sur le prix du contrôle.

Pour cela, il suffit d'envoyer une copie de la facture à l'adresse ci-dessous :

**AFETA / FVLT, Laurent Guisolan,
rte de Grangeneuve 31, 1725 Posieux**

Cette offre n'est pas valable à l'achat de matériel neuf ou lors d'une convocation à une expertise subséquente.

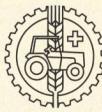


SVLT
ASETA



www.G40.ch





SVLT
ASETA



Cours de conduite G40

Tout titulaire d'un permis de catégorie G qui a participé au cours de conduite G40 est autorisé à conduire des tracteurs agricoles et des véhicules exceptionnels à une vitesse de 40km/h au maximum. Le G40 est reconnu par l'Office fédéral des routes (OFROU) et annoté dans le permis de conduire.

Lieux de cours Bulle (FR), Claro (TI), Corcelles-près-Payerne (VD), Courtételle (JU), La Sarraz (VD), Les Hauts-Geneveys (NE), Moudon (VD), Nyon (VD), Saint-Maurice (VS), Tramelan (BE)

Conditions de participation:

- Un permis de conduire G, ou catégorie supérieure, âge minimum de 14 ans
- Un tracteur avec cabine de protection ou arceau de sécurité (vitesse maximale de 30 ou 40 km/h) pour la première journée
- Un tracteur avec cabine de protection ou arceau de sécurité et une remorque agricole (poids garanti au moins 3500 kg) pour la deuxième journée
- Une bonne maîtrise de la conduite
- Véhicules techniquement au point

- L'assurance est de la responsabilité des participants

Autorisation exceptionnelle: Associée au permis de conduire de catégorie G, les participants reçoivent environ un mois avant le premier jour de cours une autorisation exceptionnelle leur permettant de s'exercer au volant d'un tracteur agricole roulant à 40 km/h, ainsi que de conduire la remorque uniquement pendant le cours sur le lieu duquel elle sera amenée par le chemin le plus direct.

Prix du cours: membres de l'ASETA CHF 580.–/CHF 480.– net, non-membres CHF 630.–/CHF 530.– net (*Montant de la facture après la déduction d'une ristourne de CHF 100.– accordée par le Fonds de sécurité routière FSR). Des frais administratifs de CHF 60.– seront perçus pour une annulation survenant moins de deux semaines avant le début du cours. En cas d'absence injustifiée, l'ASETA se réserve le droit d'encaisser l'intégralité du montant de la facture.

Informations et renseignements

www.coursdeconduite.ch – www.g40.ch

Téléphone 056 462 32 00

Le numéro 12/2015 paraîtra le 11 décembre 2015.

Dernier jour pour les ordres d'insertion: 20 novembre 2015.

Liste des annonceurs

Blaser Swisslube AG, 3415 Hasle-Rüegsau	21	Ott Landmaschinen AG, 3052 Zollikofen	22
Bucher AG, 4900 Lagenthal	56	Same Deutz Fahr Schweiz AG, 9536 Schwarzenbach	55
GVS-Agrar AG, 8207 Schaffhausen	45	Samuel Stauffer SA, 1607 Les Thioleyres	22
Hans Meier AG, 6246 Altishofen	22	Serco Landtechnik AG, 4538 Oberbipp	2, 11
Lely Nederland N.V., NL-3147 Maassluis	22	Stihl Vertriebs AG, 8617 Mönchaltorf	7
Marolf Walter AG, 2577 Finsterhennen	45	Stocker Fräsen & Metallbau AG, DE-5072 Oeschgen	7
Messe Luzern AG, 6005 Luzern	7		



77^e année

Nouveau:

Antenne romande de l'ASETA

Service technique

Walter Hofer

Tél. 021 557 46 46

walter.hofer@vd.ch

Prochain numéro:

Thème général: l'électronique

Marché

Notre collecte de l'Agrotechnica

Plate-forme

Des tracteurs sous tension

Sécurité

Poids excédentaire – pas chez moi

Editeur

Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture (ASETA)

Werner Salzmann, président

Aldo Rui, directeur

Rédaction

Tél. : +41 56 462 32 50

Roman Engeler: roman.engeler@agrartechnik.ch

Ueli Zweifel: ulrich.zweifel@agrartechnik.ch

Dominik Senn: dominik.senn@agrartechnik.ch

Ruedi Hunger: hunger@bluewin.ch

Ruedi Burkhalter: r.burkhalter@agrartechnik.ch

Abonnement, changement d'adresse

Case postale, 5223 Riniken,

Tél. : +41 56 462 32 00, fax +41 56 462 32 01

www.agrartechnik.ch

Directeur de la publication

Roman Engeler, Case postale, 5223 Riniken,

Tél. : 079 207 84 29

Courriel: roman.engeler@agrartechnik.ch

annonces

Stämpfli SA

Vanessa Ciglar, cheffe des annonces

Tél. : +41 31 300 63 87

Courriel: inserate@staempfli.com

Tarif des annonces

Tarif valable: 2015

Rabais de 25 % sur la combinaison avec *Schweizer Landtechnik*

Production et expédition

Stämpfli SA

Wölflistrasse 1, 3001 Berne

Paraît 11 fois par an

Prix de l'abonnement

Suisse: CHF 110.– par an (TVA incluse)

Gratuit pour les membres ASETA

Etranger: CHF 135.– (TVA exclusive)